

## FONCTIONNEMENT

Les Sections Sportives Scolaires répondent à un cahier des charges très strict élaboré par la Fédération Française de Football et par l'Education Nationale :

- 2 séances hebdomadaires pour les 4 niveaux
- Un emploi du temps aménagé, favorisant l'alternance entre les heures d'EPS et les heures de Section Football
- Des éducateurs sportifs, titulaires au minimum du Brevet d'Éducateur de Football (BMF ou BEF)
- Une salle d'entraînement à deux pas du Collège
- Une convention de partenariat entre le Collège, la Ligue, le District et le club de l'étoile lavalloise futsal
- Des échanges réguliers entre l'établissement et les éducateurs sportifs
- Une formation continue pour les éducateurs

### De belles réussites sportives :

**Milo MORICE** et **Jules AMIARD** anciens élèves de la SSS futsal jouent actuellement dans l'équipe fanion de l'étoile Lavalloise et fréquentent l'équipe de France U23.

Autre belle réussite : **Yann BOURDAIS** poursuit sa formation au pôle espoir futsal à Lyon et a été sélectionné en équipe de France U17.

## CONTACTS

**Etoile Lavalloise Mayenne futsal**  
06 48 02 06 50  
Site internet : Laval-futsal.com

**Arnaud BULENGER,**  
CTD PFF District de la Mayenne  
[arnaud.bulenger@mayenne.fff.fr](mailto:arnaud.bulenger@mayenne.fff.fr)  
06 28 65 50 86

**District de Football de la Mayenne**  
91, avenue Pierre de Coubertin 53000 Laval  
Tél. 02 43 59 79 79  
[secretariat@mayenne.fff.fr](mailto:secretariat@mayenne.fff.fr)



**Collège Fernand PUECH**  
40, rue Crossardière  
**53000 LAVAL**  
Tél. 02 43 67 95 17  
[ce.0530914f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0530914f@ac-nantes.fr)  
Site : [fpuech.lamayenne.e-lyco.fr](http://fpuech.lamayenne.e-lyco.fr)



SECTION SPORTIVE FOOTBALL FUTSAL



**Collège FERNAND PUECH - LAVAL**



**PORTES OUVERTES :**  
Vendredi 09 février 2024

**TESTS D'ENTRÉE :**  
Mercredi 10 avril 2024

## LA SCOLARITÉ ET LE SPORT

La Section Sportive Scolaire du Collège Fernand PUECH vise à enrichir le projet du jeune footballeur garçon ou fille, dans son processus de formation, sur le temps scolaire et à différents âges (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>).

Les objectifs sont donc de deux natures, sportives et éducatives :

- S'affirmer comme joueur / joueuse de futsal
- Progresser et améliorer son niveau de jeu
- Apprendre le goût de l'effort et du dépassement
- Développer l'autonomie et le sens de l'organisation

Les entraînements de la Section sont obligatoires, ils font partie de l'emploi du temps des élèves !

6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> :

le lundi de 11H25 à 13H10

le jeudi de 14H40 à 16H40

4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> :

le mardi de 14H40 à 16H40

le vendredi de 11H25 à 13H10

La Section Sportive Futsal n'est pas compatible avec l'option latin

### CONTINUITÉ APRES LE COLLÈGE

Après le Collège, les élèves peuvent poursuivre leur cursus sportif et scolaire en intégrant l'un des deux lycées de Laval qui proposent une Section Sportive : le lycée Ambroise Paré et le lycée agricole de Laval.

## ADMISSION

### L'INSCRIPTION

Elle peut se faire chaque année, quel que soit le niveau de classe. Elle s'effectue en fonction des places disponibles. Des dérogations peuvent être accordées.

### CONDITIONS

- Pratiquer le Futsal ou le Football en club.
- Retirer ou télécharger sur le site du Collège, le dossier de candidature à partir du **lundi 29 janvier 2024**.
- Déposer le dossier au plus tard le **vendredi 22 mars 2024** (joindre : une photocopie de la licence FFF OU un certificat médical d'aptitude au sport, les bulletins trimestriels de l'année passée).
- Réussir les tests de sélection (contenu : matchs et tests techniques) qui se dérouleront le **mercredi 10 avril 2024** de 13H30 à 15H30 au gymnase Jean Monet à Laval.

### NOTRE PRIORITÉ : L'ÉTAT D'ESPRIT

L'état d'esprit affiché sur le terrain et en dehors est la base de toutes les compétences que l'on souhaite développer : écoute, exemplarité, solidarité, esprit d'équipe, envie d'apprendre et de progresser ; autant de maîtres mots défendus au quotidien.

Il s'agit aussi d'établir des liens entre le domicile, le Collège et le club d'évolution ; afin de favoriser l'équilibre des jeunes et leur réussite scolaire et sportive.

## ENGAGEMENT



### De l'élève :

Conscient des qualités scolaires et sportives que cela demande, l'élève qui intègre la Section Sportive Scolaire doit faire preuve d'organisation, d'autonomie, de rigueur et d'abnégation. Car sans réussite scolaire, la réussite sportive ne peut être envisagée.

### Du Collège :

Il met à disposition un enseignant d'EPS référent de la Section Sportive afin de faire le lien entre les élèves et les éducateurs.

### Du district :

Il met en place les moyens humains pour l'encadrement technique et participe au soutien financier de la Section (dotations en équipements, matériel pédagogique, goûters, aide au transport pour l'UNSS ...).

### Des éducateurs sportifs :

Ils prennent en charge les élèves au Collège, animent les séances d'entraînement, participent au programme éducatif fédéral et élaborent un bilan trimestriel pour les familles.

### Des intervenants extérieurs :

Ils viennent compléter le projet sportif et scolaire : médecin du sport, conseiller technique en arbitrage, spécialistes des conduites à risques...